

POISSY - ACHÈRES - CONFLANS

Ces trois maires qui défient le préfet



Philippe Esnol, sénateur-maire PS de Conflans, Alain Outreman, maire PC d'Achères, et Frédéric Bernard, maire PS de Poissy (de gauche à droite), s'opposent au mariage forcé avec d'autres localités. Ils déposeront aujourd'hui un amendement devant la commission intercommunale.

(LP/Y.F.)

Les maires de Poissy, Achères et Conflans-Sainte-Honorine rejettent le nouveau découpage départemental du préfet. Aujourd'hui ils déposeront un amendement devant la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) à l'occasion d'une réunion de travail des membres. Les trois élus s'opposent au mariage forcé avec des localités « qui n'ont pas le même mode de vie, ni les mêmes intérêts ». Ainsi les contestataires ont décidé de créer la PAC, traduite en langage administratif par communauté de commune de Poissy, Achères, Conflans. Cela contre l'avis du préfet qui, dans son projet dévoilé avant l'été, voulait les rassembler avec notamment Saint-Germain-en-Laye, Marly-le-Roi ou encore Louveciennes en passant par L'Étang-la-Ville et le Pecq. « Les habitants de Conflans-Sainte-Honorine n'ont pas d'intérêts convergents avec ceux de Marly-le-Roi ou Louve-

ciennes », insiste Philippe Esnol (PS), le sénateur-maire de Conflans. « On se marie à trois puisque nous sommes d'accord et que nous sommes impliqués dans les projets de la Confluence », poursuit-il.

Ils ne sont pas les seuls à contester ce projet

Ces trois communes travaillent en commun sur le dossier d'aménagement d'une plate-forme portuaire, l'implantation d'une gare dans le cadre de la nouvelle ligne Paris-Normandie ou encore le prolongement du RER E Eole. « Les autres villes n'ont rien à voir avec notre territoire, confirme Alain Outreman (PC), le maire d'Achères. De plus nous ne voulons pas d'une position hégémonique. » Frédéric Bernard (PS), le maire de Poissy, enfonce le clou. Lui réclame « des preuves d'amour avant le mariage ». « Qu'on nous laisse travailler à trois, ensuite un élargissement sera alors envisagé », propose

Philippe Esnol. Et c'est vers la communauté d'agglomération des Deux Rives de la Seine, avec notamment Chanteloup-les-Vignes et Carrières-sous-Poissy, que les regards se tournent et non pas vers Saint-Germain-en-Laye. Ils ne sont pas les seuls à contester le projet de découpage des communes. Eux et seize autres élus de gauche, de la sénatrice Catherine Tasca (PS) à François Garay (DVG) des Mureaux en passant par François Deligné (PS) à Guyancourt et Eric Roulot (PC) à Limay, demandent un report de l'adoption du schéma départemental. Cette sollicitation sera formulée aujourd'hui aux membres de la CDCI. La date butoir est en effet fixée au 31 décembre prochain. Pour justifier leur requête, les élus s'appuient sur les propos de François Fillon tenus dans un discours en octobre. Il disait « avoir décidé de donner, partout où cela s'avère nécessaire, davantage de temps à la concertation ».

YVES FOSSEY

MARLY-LE-ROI

4 tonnes de denrées collectées pour les banques alimentaires



MARLY-LE-ROI, SAMEDI. Des salariés de l'entreprise Cargill ont collecté des denrées en faveur des banques alimentaires devant le Carrefour Market. (LP/L.M.)

Une quarantaine de salariés de la société agroalimentaire Cargill se sont relayés durant le week-end devant le magasin Carrefour Market de Marly-le-Roi. Samedi et dimanche, de 8 h 30 à 20 h 30, ils ont collecté 4 t de denrées, hors produits frais, au profit des banques alimentaires, qu'ils ont conditionnées

en cartons et en palettes. Cargill, installé à Saint-Germain-en-Laye, producteur et négociant de produits et de services dans les domaines alimentaire, agricole, financier et industriel, a signé un partenariat avec la Fédération des banques alimentaires à l'issue duquel il fournit de l'huile et des produits alimentaires. L.M.

VIVRE DANS LES YVELINES

SOLIDARITÉ

Réouverture des Restos du cœur

C'est aujourd'hui que les Restos du cœur rouvrent leurs portes à l'occasion de leur 27^e campagne hivernale, prévue pour s'achever le 23 mars. Dans le département, 24 centres* vont ainsi ouvrir leurs portes aux plus démunis. L'année passée, les quelque 930 bénévoles du département ont accueilli près de 11 000 personnes, avec la distribution d'un peu plus de 905 000 repas.

* Beynes - Bois-d'Arcy - Bonnières - Chanteloup-les-Vignes - Les Clayes-sous-Bois - Conflans-Sainte-Honorine - Elancourt - Houdan - Limay - Magny-les-Hameaux - Mantes-la-Jolie - Mantes-la-Ville - Maurecourt - Meulan - Les Mureaux - Plaisir - Poissy - Rambouillet - Saint-Cyr-l'École - Trappes - Triel-sur-Seine - Vaux-sur-Seine - Vernouillet - La Verrière.

Lire aussi en page 6 de nos informations générales.